

BUDGET 2016 : 2 816,800 M€

CHIFFRES CLÉS RECETTES BP

494,**963** м€

NOUVEAU PANIER DE RESSOURCES

- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises : 286,154 M€
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux : 57.951 M€
- Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources : 75.475 M€
- Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle : 75,383 M€

585,549 M€ FISCALITÉ INDIRECTE

- Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques : 397,741 M€
- Cartes grises : 187,308 M€
- Permis de conduire : 0,500 M€

667,459 M€
PRÉVISION D'EMPRUNT

CHIFFRES CLÉS DÉPENSES BP

1 071,895 M€

MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 744,905 M€

MONTANT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

936,601 M€

MONTANT DES DÉPENSES
"SOUTIEN À L'EMPLOI
ET L'INNOVATION"

663,424 M€

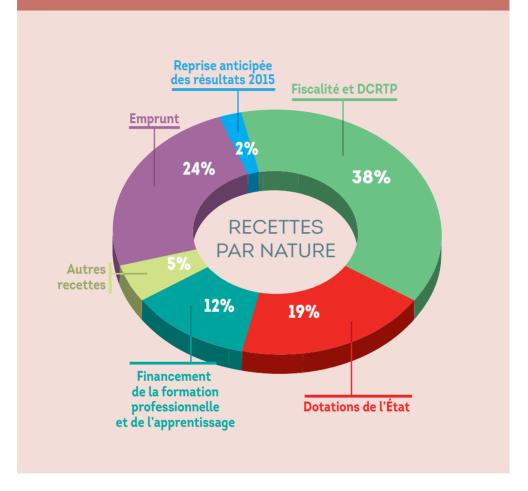
MONTANT DES DÉPENSES

"AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE"

538,306 м€

MONTANT DES DÉPENSES
"ÉDUCATION - CADRE DE VIE"

BUDGET 2016 - Les recettes



Le BP (hors dette) à périmètre identique s'établit à **2,527Md€** à comparer à **2,411Md€** (3 ex-régions).

Cette progression contenue à 116 M€ est possible grâce à un effort conséquent de **99M€ d'économie** par rapport aux BP 2015.

Economie réalisée grâce à :

- l'arrêt de certains dispositifs
- des prévisionnels de crédits au plus près des dépenses réelles
- des priorisations d'investissements sur le cœur de compétences

BUDGET 2016 - Les dépenses

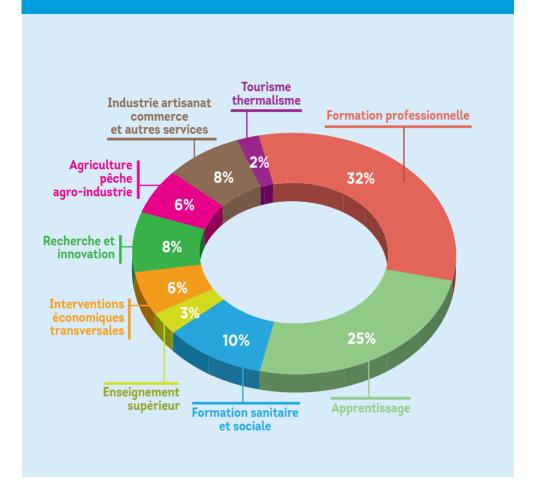


Stratégie financière de la Région adoptée à l'occasion des OB 2016 :

- 35% d'investissement
- 20% d'épargne brute sur la période
- une capacité de désendettement plafonnée à 7 ans

Les efforts d'apurement opérés en 2016 et la restauration en 2017 des capacités d'autofinancement permettront de dégager des nouvelles marges de manœuvre en investissement.

SOUTIEN À L'EMPLOI ET À L'INNOVATION



Avec la loi NOTRe du 7 août 2015, la Région est confortée dans son rôle de « chef de file » du développement économique.

Pour qu'elle devienne un territoire de réussites économiques et de progrès social apte à gagner la bataille de l'emploi :

- elle protège et aide les TPE/PME et artisans à se développer ;
- elle promeut un modèle d'agriculture respectueux de l'environnement et économiquement viable ;
- elle soutient l'économie sociale et solidaire :

58, 7M€ AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, MER ET FORÊT





224,6_{M€} DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



· INNOVATION, F TRANSITION NUMÉRIOUE





97.7_{M€} FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES



> FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES AVEC UN MAILLAGE TERRITORIAL



> BOURSES POUR LES APPRENANTS LES PLUS EN DIFFICULTÉ

289 9_{M€} FORMATION PROFESSIONNELLE



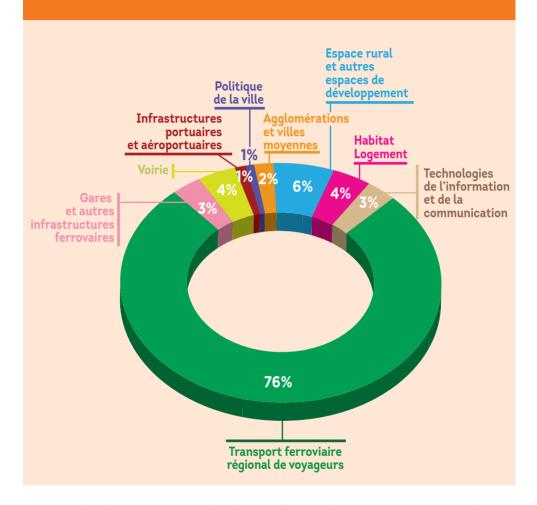
PRIORITÉ DONNÉE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOIS ET DES SALARIÉS



> PLAN 500 000 FORMATIONS

- elle encourage la transformation numérique des entreprises ;
- elle structure un écosystème de l'innovation grâce à des liens étroits entre les entreprises et le monde de la Recherche ;
- elle soutient l'entreprenariat et les start-ups ;
- elle favorise la compétitivité des entreprises ;
- elle investit dans la formation tout au long de la vie ;
- elle assure la gratuité des formations sanitaires et sociales.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Parce que la région est aussi riche de ses villes que de ses campagnes, aussi diverse qu'elle est étendue, elle doit adapter ses projets aux spécificités et aux cultures de chaque territoire.

Pour faire « région ensemble », les sentiments d'appartenance et de proximité doivent partout être soutenus par des infrastructures qui améliorent le quotidien des habitants :

• elle optimise et simplifie les transports Ter au quotidien ;

TRANSPORTS MOBILITÉ INFRASTRUCTURES







8 M€ > INTERMODALITÉ GARES



> RÉALISATION D'UN SYSTÈME D'INFORMATION







4 M€ > DÉVELOPPEMENT PORTS

AMÉNAGEMENT ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUES



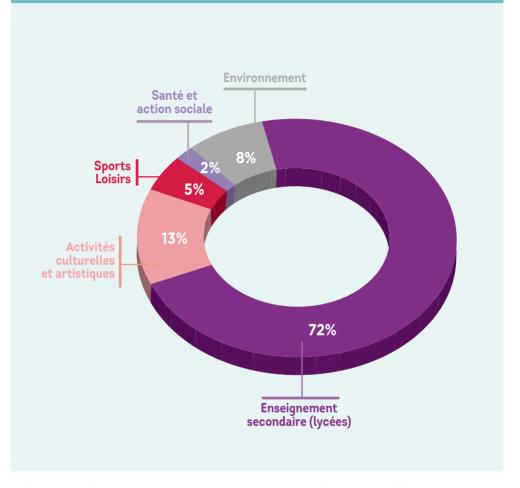
21, 9 M€

> TRÈS HAUT DÉBIT
TIERS LIEUX ET E-SANTÉ



- elle développe une offre de transport publics pour répondre à tous les besoins du territoire ; (grande desserte LGV, autocars, liaisons intra-régionales, tarification adaptée...) ;
- elle accompagne le développement des aéroports et ports maritimes ;
- elle met en place un réseau public de Très Haut Débit, soutient le développement des tiers-lieux et de la e-santé.

ÉDUCATION - CADRE DE VIE



La formation des jeunes, en particulier, est un des grands moteurs de la politique régionale. Pour eux, la Région réunit toutes les conditions nécessaires à la construction de parcours de réussite ; depuis le choix d'orientation jusqu'à l'emploi :

- elle construit et équipe des lycées performants ;
- elle informe et oriente sur les parcours et métiers ;
- elle lutte contre le décrochage scolaire, soutient l'autonomie, la mobilité internationale, l'égalité des chances, etc.

ENSEIGNEMENT - JEUNESSE









242 м€

> PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES LYCÉES



> AIDE AU **PERMIS B**

CULTURE PATRIMOINE ÉCONOMIE CRÉATIVE



> POLITIQUE FORTE DE SOUTIENS AUX FESTIVALS



> POLITIQUE RECONNUE DE **SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE**



> CONVERGENCE DES **CONTRATS DE FILIÈRE** (IMAGE, LIVRE, MUSIQUES ACTUELLES)

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





Notre région dispose d'atouts majeurs - culturels, géographiques et humains- qui la rendent attractive. Son patrimoine exceptionnel, la Région l'entretient, le protège et le cultive.

- elle anticipe le changement climatique et poursuit des objectifs exemplaires en matière de transition énergétique ;
- elle protège l'environnement, la faune et la flore naturelle ainsi que la biodiversité ;
- elle préserve la ressource en eau et son potentiel marin ;
- elle soutient la créativité des territoires et garantit les droits culturels de chacun ;
- elle conforte l'apprentissage et la diffusion des langues régionales.

POINTS CLÉS

- l^{ère} région française (hors IDF) pour l'investissement « Recherche et transfert de technologie »
- 1ère région agricole française
- 181 000 étudiants
- 6 pôles universitaires
- 115 centres de formations d'apprentis
- 37 millions de touristes
- 3 000 km de réseaux TER
- 315 gares et haltes
- 52 100 usagers quotidiens du TER
- 4 ports de commerce
- 10 aéroports (dont 7 internationaux : Bergerac, Biarritz, Bordeaux, La Rochelle, Limoges, Pau et Poitiers)
- 300 tiers lieux d'ici 2020
- 296 lycées
- Près de 200 000 lycéens
- 3^{ème} région en termes de surfaces dédiées à l'agriculture biologique
- 1 ere région patrimoniale (hors IDF)
- 12 Territoires à Energie Positive (TEPOS)

R É G I O N
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

Conception et réalisation :

Service Communication interne Directon des Finances Direction de la Communication

Crédits photos:

- © Région Aquitaine Gilbert Alban
- © Région Limousin Guillaume Fontaine
- © Région Poitou-Charentes Carine Lutt

Impression:

Service Reprographie

CONSEIL REGIONAL - Juin 2016

14, rue François-de-Sourdis CS 81383 33077 BORDEAUX cedex 05 57 57 80 00